



## Procès-verbal du Conseil d'Administration

### Réunion du 6 décembre 2021 en présentiel

**Présents :** Pascal Lapkine, Chantal Mora-Tâche, Séphanie Vandebussche, Daniel et Isabelle Lacreuse (en visio), Patrick Fontenelle, Emmanuel Paillat,

**Excusé :** Gaël Raballand,

**Absent :** Frédéric Willekens.

**Ouverture de séance : 20h15**

#### Ordre du jour

- 1 - Bilan général (sportif, financier, état des lieux...)
- 2 - Bref compte-rendu de l'AG du Comité Régional
- 3 - Point sur les actions/subventions
- 4 - Achat chronotir
- 5 - Championnat départemental Salle
- 6 - Championnat de France
- 7 - Organisation des calendriers Salle et TAE
- 8 - Questions diverses

#### 1 - Bilan général (sportif, financier, état des lieux...)

Au 1er décembre 21, saison 2022, nous avons 833 licenciés. Entrée comptable des licences : 1262 €.

Pour mémoire : décembre 2020, saison 2021 : 729 licenciés, saison 2020 : 846 licenciés et pour la saison 2019 : 831 licenciés. C'est plutôt une bonne nouvelle.

Nous constatons que les S3, piliers des clubs et principale ressource du bénévolat n'ont pas repris de licences. Les nouvelles inscriptions se font plus sur des familles que des individuelles.

Nous maintenons les compétitions, tant que nous y sommes autorisés. Les salles sont remplies aux deux tiers.

Malgré le nombre restreint d'archers, le Trophée des Mixtes s'est bien déroulé, dans une ambiance sympathique.

Un souci au niveau de la date de notre AG : aujourd'hui, avec le décalage, cela oblige Stéphanie à réaliser une comptabilité de janvier à septembre et une seconde d'octobre à décembre : demander au Comité régional quelle est l'incidence de la date de notre AG par rapport à la leur.

## 2 - Bref compte-rendu de l'AG du Comité Régional

Démission de la présidente Dominique Saliou, nouveaux élus dont deux vendéens au conseil d'administration. Prochaine réunion le 18 décembre prochain : élection des membres du bureau, des responsables de commissions. Traitement des affaires en cours en fonction de l'urgence.

## 3 - Point sur les actions/subventions

Plan de relance : en cours, non chiffrable aujourd'hui.

Trophée des mixtes : 100 € pour la mise en place, la communication et l'investissement du club et 100 € pour l'organisation du concours. **Adopté à l'unanimité.**

Action filière jeunes : Formation ludique pour les jeunes de benjamins à juniors, prise en main du matériel, comptage des points... Marina fera la formation assistée d'un BE, Fabrice Bonnaud sur une journée à chaque vacances scolaires. La Rabatelière accueillera la première formation en décembre. L'organisation de ces journées sera gérée par Isabelle. **Adopté à l'unanimité.**

## 4 - Achat chronotir

L'ancien chronotir a fait l'objet d'une énième réparation (300 €).

Le devis pour un nouveau chronotir s'élève à 2472 €. **Adopté à l'unanimité.**

La location du chronotir fera l'objet d'une convention de location entre le CD et les clubs emprunteurs ainsi que d'un chèque de caution valable pour la saison. Un document de transfert de club à club pour s'assurer du parfait état de marche va être créé également. Pascal et Chantal y réfléchissent.

Il est envisagé de se munir de scoreurs. Achat entre 20 et 40 unités pour un montant de 500 € maximum. **Adopté à l'unanimité.**

Patrick se charge d'obtenir un devis et de nous le communiquer.

## 5 - Championnat départemental Salle

Il se tiendra à Fontenay les 29 et 30 janvier 2022. Nous disposerons de 20 cibles, ce qui donnera la possibilité à 160 archers de s'exprimer. Le Samedi pour les jeunes, le dimanche pour les adultes Hommes et femmes arc classique. Les poulies et bare bow seront répartis en fonction des places disponibles.

Chantal se rapprochera de Gaël pour le planning et le mandat.

Le club de Fontenay verra avec Sandrine (Archerie du Bocage) pour les blasons. En général, dépôt d'une certaine quantité et facturation au retour pour les blasons utilisés et abimés.

Pas de souci de médailles, le stock a été renouvelé et non utilisé la saison dernière.

Les banderoles du CD ont disparu. Prévoir leur remplacement et l'acquisition de deux flammes. Chacun voit de son côté pour les devis.

Il serait intéressant de se munir de tablettes de comptage (Trapta). Nous sommes les seuls à ne pas en disposer, cela peut tout à fait s'intégrer dans le plan de relance.

## 6 - Championnat de France

Les négociations sont en cours entre la Fédération, le Vendéspace et le Comité pour un championnat de France Jeunes en 2023 ou 2024. Ce n'est pas possible d'y organiser un championnat adulte car il n'y a pas assez de place pour le nombre de cibles requis. Des réflexions sur les possibilités d'animation pour les scolaires (run archery). Envisager des compétitions pour l'handisport et le sport adapté.

## 7 - Organisation des calendriers Salle et TAE

Aujourd'hui, il y a plus de clubs que de dates disponibles pour les concours dominicaux. Dans un souci d'équité, le Comité proposera un planning prévisionnel après avoir eu connaissance des souhaits des clubs. Pour rappel : **il n'y a pas de date acquise à vie pour un club**. Les dates doivent tourner pour permettre à un maximum de clubs d'organiser des concours. Le club accueillant le championnat départemental salle, n'organisera pas de concours dominical salle. En dernier recours, c'est le Comité qui tranchera avant de valider les concours à la FFTA.

Un calendrier prévisionnel salle 2023 sera envoyé aux clubs début février 2022 pour un retour au plus tard 28 février 2022. Seuls les clubs répondant dans les délais seront entendus.

## 8 - Questions diverses

Il n'y aura pas de championnat départemental 3D cette année, afin de retrouver un équilibre chronologique entre le Département et la Région. La Garnache organise le championnat régional 3D les 14 et 15 mai 2022.

Information sur les violences au sein du sport et sur les discriminations, l'antisémitisme et le racisme.


Pour rappel le sport est un formidable outil de fraternité et d'éducation.

Toute information disponible sur le site du Ministère chargé des Sports.

**Prochaine réunion du CA : jeudi 13 janvier 2022 à 19h30**

**Fin de séance 22h10**

Le Président,



La Secrétaire Générale

